



Pôle de Stages
Campus
Propulsions Normandie

Rapport d'enquête

Enquête sur les stages dans la filière usinage
Réalisée par le Pôle de Stages Campus Propulsions Normandie

Pôle de Stages Campus Propulsions Normandie
Annabelle Journaux
Amel Tliche

Sommaire

Préambule.....	2
Questionnaire Entreprises du secteur de l'usinage	3
Données brutes.....	4
Evaluer la capacité d'accueil de stagiaires en usinage	6
Identifier le profil de stagiaire privilégié	7
Analyser la problématique d'accueil des mineurs.....	8
Recueillir l'avis des entreprises quant à l'intérêt des PFMP ¹	9
Quelques réponses aux observations des entreprises	10
Une comparaison de chiffres qui interroge.....	10

¹ PFMP : Période de formation en milieu professionnel

Préambule

L'équipe du **Pôle de stages du Campus Propulsions Normandie** est composée de trois personnes (un DDFPT² et deux volontaires du service civique) basée au Lycée Sembat de Sotteville lès Rouen. Une de ses missions est de venir en aide aux équipes pédagogiques qui sont sans solution pour un élève ou un étudiant en recherche de stage.

Un précédent sondage auprès des établissements scolaires a mis en évidence de grosses difficultés pour les élèves à trouver des stages dans certaines filières industrielles, l'usinage notamment.

La problématique est double :

D'un côté les usineurs en formation ne trouvent pas d'entreprise d'accueil, surtout quand ils sont mineurs. D'autre part, les entreprises se plaignent de ne pas trouver d'usineurs, ce qui pourrait devenir un problème majeur à court ou moyen terme (pyramide des âges).

Afin de mieux comprendre la situation et les problèmes qui en découlent, le Pôle de Stages s'est investi dans une enquête courant mars en direction des entreprises pour obtenir leur avis sur cette problématique.

Méthodologie du sondage :

Un panel représentatif de la diversité des entreprises tant en taille qu'en localisation géographique a été sélectionné.

L'objectif initial était 30 TPE³, 30 PE⁴, 30 ME⁵, 30 GE⁶ à sonder.

Concrètement 22 TPE, 30 PE, 30 ME et 5 GE ont répondu.

Plusieurs grandes entreprises ont été sollicitées. Il est à noter que, dans la plupart des cas, elles ont refusé de répondre aux questions. Elles ne sont donc pas comptabilisées dans les résultats.

Précision :

A la date du sondage, seuls les établissements scolaires et leurs entreprises partenaires de l'Académie de Rouen ont été interrogés.

Les objectifs de l'étude :

- Evaluer la capacité d'accueil de stagiaires en usinage
- Analyser la problématique d'accueil des mineurs
- Identifier le profil de stagiaire privilégié
- Recueillir l'avis des entreprises quant à l'intérêt des PFMP (pour les deux parties)

² DDFPT : Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques

³ TPE : Très petite entreprise

⁴ PE : Petite entreprise

⁵ ME : Moyenne entreprise

⁶ GE : Grande entreprise

Questionnaire Entreprises du secteur de l'usinage

Bonjour, Mme X du Pôle de stages (CMQ Propulsion Normandie) du rectorat de Rouen.
Etant donné la difficulté des entreprises à trouver des usineurs d'une part et la difficulté des élèves usineurs à trouver un stage. Nous effectuons une étude afin de trouver des solutions à ce problème.

Objectif 1 : Evaluer la capacité d'accueil de stagiaires en usinage

1- Prenez-vous des stagiaires en usinage ?

- Oui
- Non

Si oui, avez-vous un Quota ?

Si non, Pourquoi ?

Objectif 2 : Identifier le profil de stagiaires privilégiés

- Cap
- Bac Pro
- BTS
- Ingénieur

Objectif 3 : Analyser la problématique d'accueil des mineurs

2- Prenez-vous des mineurs ?

- Oui
- Non

Si non, Pourquoi ?

Objectif 4 : Recueillir l'avis des entreprises quant à l'intérêt des PFMP (pour les deux parties)

3- Considérez-vous que le stage ait un intérêt dans le cadre de la formation de l'élève ?

- Oui
- Non
- Peut-être

Pourquoi ?

Données brutes

	TPE	PE	ME	GE	GLOBAL
TOTAL des entreprises contactées	27	36	32	8	103

	TPE	PE	ME	GE	GLOBAL
TOTAL des entreprises ayant répondu	22	30	30	5	87

		TPE	PE	ME	GE	GLOBAL
Question 1	Oui	17	27	24	3	71
	Non	5	3	6	2	16

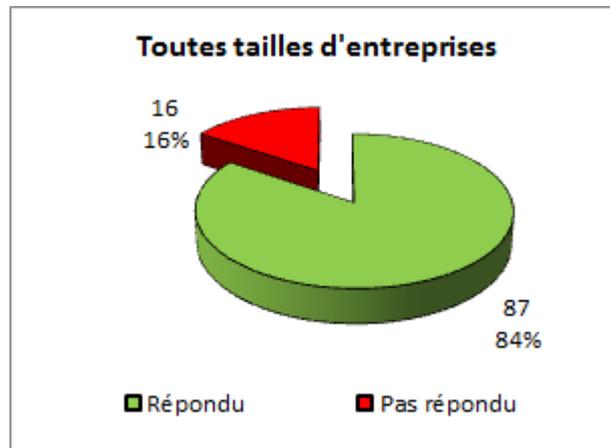
		TPE	PE	ME	GE	GLOBAL
Question 2	Cap	7	11	9	2	29
	Bac pro	17	26	20	3	66
	Post bac	9	21	22	4	56

		TPE	PE	ME	GE	GLOBAL
Question 3	Oui	14	16	14	2	46
	Non	2	11	10	2	25

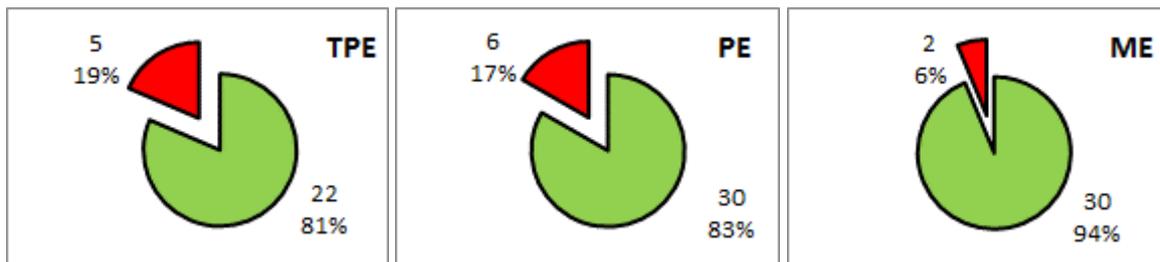
		TPE	PE	ME	GE	GLOBAL
Question 4	Oui	13	23	18	4	58
	Peut-être	0	0	0	0	14
	Non	4	4	6	0	0

Combien d'entreprises ont accepté de répondre au sondage ?

Statistique globale :



Statistique détaillée :



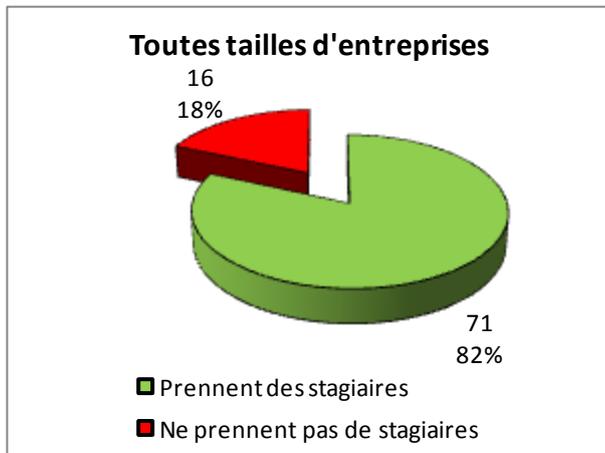
Analyse :

Nous pouvons constater que la plupart des entreprises interrogées ont bien voulu répondre au sondage. Plus en détail, on s'aperçoit que plus l'entreprise est petite, plus elle répond facilement à l'enquête. En revanche, les grandes entreprises n'ont pas voulu jouer le jeu. Sur les 30 contactées seulement quatre ont répondu à l'enquête. Certaines ont expliqué qu'elles ne répondaient pas au téléphone (mais n'ont pas répondu non plus aux mails). D'autres ont simplement ignoré notre demande. De ce fait, nous ne pouvons prendre en compte les grandes entreprises dans notre analyse, le pourcentage de réponses étant trop faible.

Evaluer la capacité d'accueil de stagiaires en usinage

Question posée : *Prenez-vous des stagiaires en usinage ?*

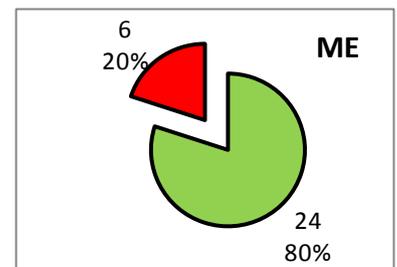
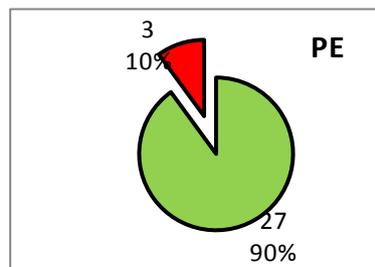
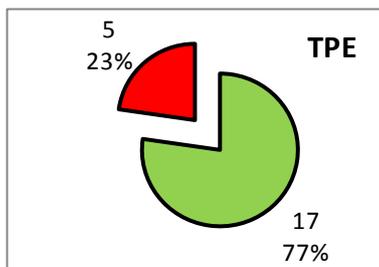
Statistique globale :



La plupart des entreprises interrogées prennent des stagiaires. 71 entreprises sur 87 admettent accueillir au moins 1 stagiaire par an.

En ce qui concerne les grandes entreprises interrogées, trois prennent des stagiaires dont une qui ne prend que les enfants du personnel.

Statistique détaillée :



Réponses entendues de la part d'entreprises lors du sondage :

« Non, nous ne prenons plus de stagiaire car nous avons connu une mauvaise expérience. »

« Oui, mais cela dépend de la quantité de travail, de la période. »

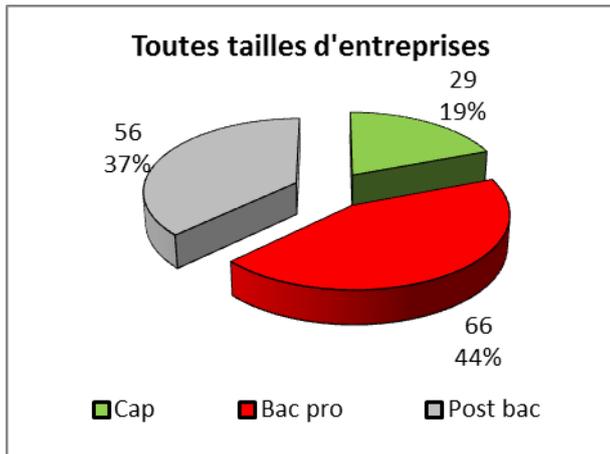
« Notre équipe est très petite, nous n'avons pas de travail à proposer aux élèves. »



Identifier le profil de stagiaire privilégié

Question posée : Quel niveau d'étude vous semble le mieux adapté ?

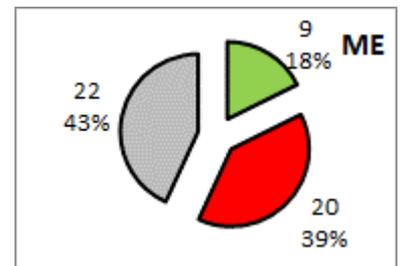
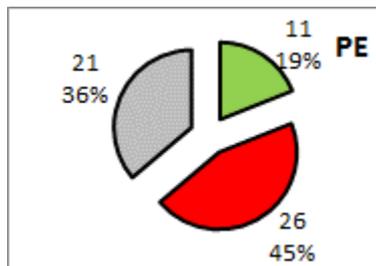
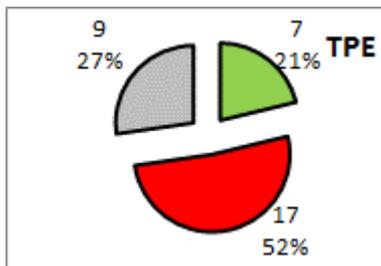
Statistique globale :



Nous pouvons constater que les entreprises accueillent tous les niveaux de formation mais privilégient les élèves de Bac Pro TU (44%).

En ce qui concerne les grandes entreprises interrogées, deux nous rapportent prendre tous les niveaux d'études, une entreprise à partir du Bac Pro, une entreprise uniquement du post-bac.

Statistique détaillée :

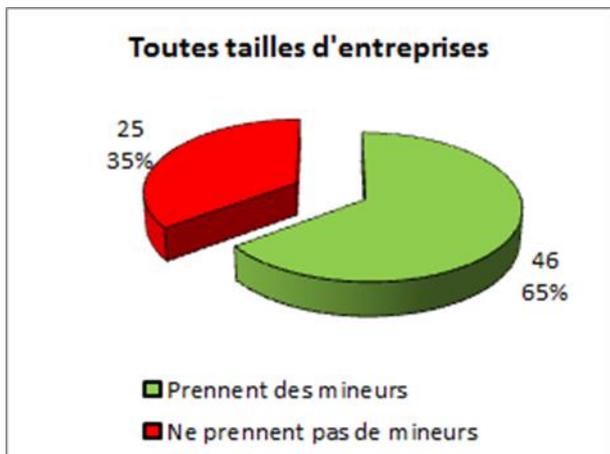


Il semble que le niveau Bac Pro corresponde aux besoins des entreprises. Les compétences (si elles sont acquises) permettent d'effectuer les tâches attendues. Le titulaire d'un BTS est surqualifié pour le poste de travail. En revanche, l'âge (et souvent l'immaturation) des jeunes bacheliers est souvent pointée du doigt.

Analyser la problématique d'accueil des mineurs

Question posée : *Prenez-vous des stagiaires mineurs ?*

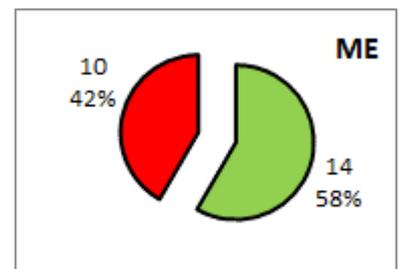
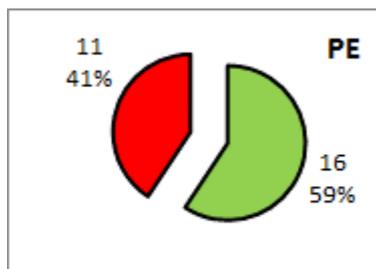
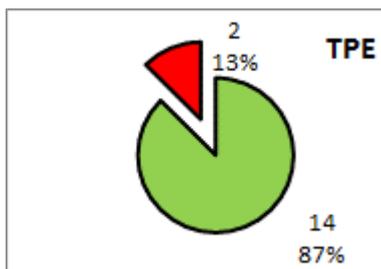
Statistique globale :



Sur 87 entreprises sondées, 46 déclarent prendre des élèves mineurs en stage. Nous pouvons lire sur les différents graphiques que les TPE et les PE acceptent plus facilement les mineurs que les ME ou les GE. Les raisons de ce refus sont diverses et variées.

En ce qui concerne les grandes entreprises interrogées, deux ne prennent pas de mineurs, une dit que cela peut arriver mais qu'elle ne préfère pas et une prend des mineurs depuis qu'elle a obtenu la dérogation.

Statistique détaillée :



Réponses entendues de la part d'entreprises lors du sondage :

« La responsabilité de l'entreprise est engagée en cas de problème. »

« Les démarches administratives sont trop compliquées. »



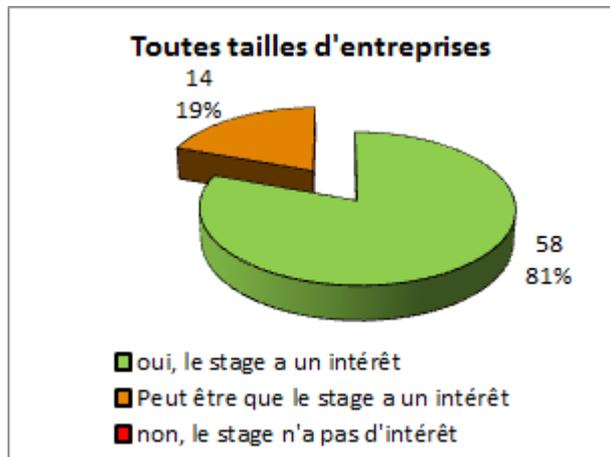
« Pas de stagiaires mineurs ! c'est la politique du groupe. »

« La législation interdit aux mineurs de toucher aux machines à commande numérique. »

Recueillir l'avis des entreprises quant à l'intérêt des PFMP

Question posée : *Considérez-vous que le stage ait un intérêt dans le cadre de la formation de l'élève ?*

Analyse globale :

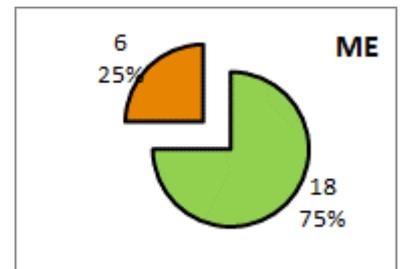
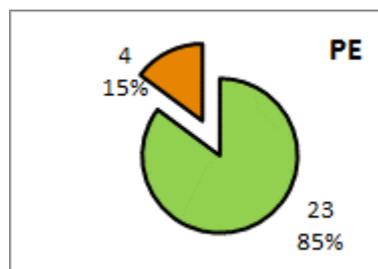
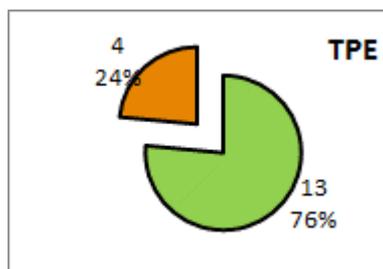


Sur 87 entreprises interrogées, 58 trouvent que le stage a un réel intérêt dans le cadre de la formation de l'élève. 14 entreprises pensent que le stage peut avoir un intérêt, mais cela dépend réellement de l'élève, de sa motivation, de ses compétences ainsi que des tâches que l'entreprise peut lui confier en stage.

Il est à noter qu'aucune entreprise ne pense que le stage n'a pas d'intérêt pour l'élève.

Idem pour les grandes entreprises qui ont bien voulu répondre, toutes trouvent que le stage a un intérêt dans la formation de l'élève.

Statistique détaillée :



Réponses entendues de la part d'entreprises lors du sondage :

« La motivation et l'implication de l'élève comptent beaucoup dans le déroulement du stage. »

« Le stage n'a pas d'intérêt lorsque le stagiaire n'a pas le droit de toucher les machines et doit seulement observer. »



« Il nous arrive d'embaucher un ancien stagiaire après l'obtention de son diplôme. »

« Non car ce qu'ils apprennent à l'école ne correspond pas du tout à ce qu'on peut leur donner à faire en entreprise. »

« Le stage est important car il permet : d'acquérir de l'expérience, de l'autonomie et de découvrir le monde professionnel. Il est formateur pour l'élève. Le côté pratique en entreprise est très important. »

Quelques réponses aux observations des entreprises

« Ce qu'ils apprennent à l'école ne correspond pas du tout à ce qu'on peut leur donner à faire en entreprise. »

Les référentiels de formation sont construits en partenariat avec les entreprises, les branches ...
Ce sont les professionnels qui listent les activités correspondant au poste de travail, au niveau de qualification requis, puis les enseignants rédigent les compétences liées à ces activités.

« La législation interdit aux mineurs de toucher aux machines à commande numérique. »

C'est inexact. Les entreprises (comme les établissements scolaires) peuvent accueillir des stagiaires mineurs et les faire travailler sur machine en respectant la démarche ci-dessous.

« Oui, mais les démarches administratives sont trop compliquées. »

Depuis le 02 mai 2015, la procédure est simplifiée.

[Une simple déclaration doit être adressée à l'inspection du travail.](#)

Cette déclaration précise la (ou les) formation concernée ainsi que les équipements sur lesquels le jeune sera amené à travailler. [Cette déclaration est valable pour trois ans.](#)

Il est également à noter que [les élèves mineurs font la visite médicale dans leur établissement](#) pour être en règle dès leur arrivée dans l'entreprise. L'entreprise n'a donc pas besoin de faire cette démarche.

Les formulaires de déclaration peuvent être demandés aux établissements de formation.

[Tous les travaux confiés aux jeunes en formation ne sont pas soumis à la réglementation du travail. Des travaux peuvent être confiés aux jeunes sans déclaration de dérogation.](#)

Une comparaison de chiffres qui interroge

Dans l'académie de Rouen (Seine Maritime et Eure) les établissements de formation (hors apprentissage) envoient au maximum **150 élèves de Bac Pro Usinage**, en même temps, en stage en entreprise.

Le travail de prospection du Pôle de stages a permis de lister (recherche non terminée) plus de **300 entreprises**, sur ce même secteur, capables d'accueillir des élèves en stage. Beaucoup ont déjà accueilli, ou accueillent encore, des jeunes en formation.

Et pourtant, (hors problèmes de motivation, de mobilité ...) beaucoup de jeunes sont sans solution et ne peuvent effectuer leurs Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) réglementaires pour l'obtention de leur diplôme.